



## Formulaire de requête de financement

**Intitulé du projet : Construction d'un internat de 20 places pour scolarisation d'enfants handicapés moteurs**

**Nom de l'organisme demandeur : Association HANDISABLES**

**Localisation du projet : Ndiaganiao, département de Mbour, région de Thiès**

**Coût total du projet : 48.566.690 FCFA**

**Montant de la subvention demandée au Fonds Social de Développement :  
12.440.717 FCFA**

### Remarque :

Ce projet a fait l'objet d'un premier examen en comité de sélection FSD en mars 2003. Le projet, porté par Handisables Sénégal en partenariat avec Auteuil International avait reçu un avis favorable sous certaines réserves devant être levées.

En raison de difficultés institutionnelles internes à Handisables Sénégal, ce projet n'a pu bénéficier d'un financement.

Depuis, les instances de l'association ont été renouvelées et le partenariat avec Handisables International relancé.



**Titre du projet : Construction d'un internat de 20 places pour la scolarisation d'enfants handicapés moteurs**

**Eléments d'identification de l'organisme demandeur**

**Nom ou raison sociale : Handisables**

Cheikh Anta Seck - Président

Adresse : BP.13 - Ndiagianio

Téléphone : 605 54 77

Adresse électronique : [cheikhantas@yahoo.fr](mailto:cheikhantas@yahoo.fr)

Samba FAYE - Secrétaire

BP.4 Ndiagianio

Téléphone 957 93 00

El Hadji Malick Diouf - Trésorier

BP.4 Ndiagianio

Téléphone : 957 93 00

**Date de création / forme juridique (joindre les documents officiels) :**

Récépissé de déclaration n°06827/MINT/DAGAT/DEL/ASS du 11 octobre 1993.

Déclaration de modification du Conseil d'administration déposée en juin 2006.

**Domaines d'intervention**

Formation d'une équipe sénégalaise à la kinésithérapie, à l'appareillage et à l'éducation des enfants handicapés moteurs.

Organisation et participation aux missions médicales de consultations : 300 consultations en moyenne par mission, assurées par des équipes françaises qui permettent :

- l'appareillage des enfants : 100 en moyenne par mission, avec la participation du centre national d'appareillage orthopédique (CNAO) au CHU de Dakar. Entre les missions, le Centre de Rééducation Fonctionnelle (CRF) assure les réparations des appareillages.

- la prise en charge rééducative des enfants pour lesquels des sessions de rééducations ont été prescrites lors des missions : 80 enfants par an sont reçus pour des séjours de 4 à 6 semaines. La rééducation est assurée par l'équipe du CRF et des missions régulières de kinésithérapeutes et ergothérapeutes français.

- séjour de socialisation pour certains enfants très handicapés et isolés.

Accueil d'enfants sous forme d'internat pour leur permettre d'être scolarisés au village de Ndiagianio malgré leur handicap.

**Partenariat / soutien déjà accordé par des organismes d'appui au développement :**

L'ONG Auteuil International en partenariat avec l'Union Européenne ont accordé pour ce projet 24 336 005 FCFA (construction) et 3 873 000 FCFA (fonctionnement et charges salariales pendant 2 ans).

Participation au fonctionnement de l'internat pour l'hébergement d'enfants tout au long de l'année scolaire en plus des enfants reçus temporairement pour des séjours de rééducation. Recherche de moyens supplémentaires pour la construction d'un internat de 20 places permettant l'hébergement dans de meilleures conditions.

## 1- Contexte du projet

### 1.1- Situation de départ

Depuis 1994, l'association Handisables a suivi 1500 enfants porteurs de handicaps locomoteurs.

Le Centre de rééducation fonctionnelle infantile (CRFI) de Ndiaganiao accueille depuis sa construction des groupes de 15 à 20 enfants handicapés moteurs qui viennent pour des séjours de 4 à 6 semaines de rééducation en hospitalisation complète. Les séjours sont prescrits lors des missions médicales assurées par des médecins français spécialistes en médecine physique et de réadaptation qui viennent bénévolement assurer une semaine de consultations 1 ou 2 fois par an (en moyenne 250 consultations par mission et 100 appareillages).

La prescription précise le type de rééducation nécessaire à l'enfant, les objectifs du séjour, le nombre de semaines (rééducation, socialisation, séjour mère-enfant).

La rééducation est assurée par l'équipe sénégalaise formée à la kinésithérapie. Un membre de l'équipe assure la fonction d'aide-kinésithérapeute à temps plein, 3 autres membres sont formés pour le seconder. Depuis 2004, des missions de kinésithérapeutes et ergothérapeutes français viennent en renfort lors des sessions de rééducation et assurent, en plus de la prise en charge des enfants, un enseignement pratique pour le personnel.

Cependant, la plupart des enfants ne peuvent être scolarisés du fait de leur mobilité réduite et/ou de difficultés d'apprentissage propres à leur pathologie. C'est ainsi que depuis 2003, sans moyens supplémentaires mais pour répondre à un besoin évident, l'association a accueilli des enfants en internat pour qu'ils bénéficient d'un hébergement au CRFI et d'une scolarisation au village.

Un groupe de 20 enfants a été hébergé durant l'année scolaire 2005/2006 en même temps que les sessions de rééducation. De ce fait, les sessions de rééducation ont été limitées à l'accueil de 10 enfants à la fois pour éviter les effets néfastes, en particulier sur le plan de l'hygiène, d'une surpopulation dans des locaux non adaptés.

### 1.2- Diagnostic et analyse du ou des problème(s) majeur(s) que le projet entend résoudre

La construction d'un nouveau bâtiment d'internat est un développement de l'activité du CRFI pour donner à des enfants à mobilité réduite la possibilité d'aller en classe, de façon à ne pas cumuler illettrisme, pauvreté et handicap, et de vivre dans une structure adaptée tout au long de l'année scolaire.

L'association veut enrichir son action de ce volet médico-éducatif tout en continuant les activités médicales de rééducation fonctionnelle et d'appareillage indispensables aux enfants suivis depuis 10 ans, ainsi qu'aux nouveaux consultants.

Les locaux existant ne sont pas adaptés pour recevoir 20 enfants supplémentaires.

### 1.3- Identification des bénéficiaires :

- 20 enfants qui seront internes pendant 5 à 10 ans. Le taux de renouvellement est estimé à 1/4 par an.

Enfants en âge scolaire présentant des séquelles de maladies de l'appareil locomoteur telles que poliomyélite, infirmité motrice cérébrale, rachitisme.

Le handicap doit être compatible avec une scolarisation en milieu ordinaire à Ndiagianiao ; les enfants doivent nécessiter une prise en charge rééducative au long cours et un encadrement éducatif pour faciliter et guider leur scolarité. Pour les enfants présentant une infirmité motrice d'origine cérébrale, les 2 éducatrices ont déjà bénéficié de formation spécifique par une ergothérapeute et des institutrices spécialisées.

- Habitants de la région de Ndiagianiao ou des principaux lieux habituels de consultations délocalisées (Fatick, Djillas, Montrolland, Sanghé, Sohkone) ayant un dossier médical de consultation établi par un médecin spécialiste de médecine physique et de réadaptation mandaté par Handisables.

## 2- Objectifs et mise en oeuvre du projet

### 2.1- Objectif principal du projet :

Améliorer la prise en charge médico-sociale et éducative de 20 enfants handicapés moteurs.

### 2.2- Objectifs spécifiques du projet

OS1. Construire une structure d'hébergement de 400 m<sup>2</sup> pour 20 enfants tenant compte des difficultés de déplacement des enfants : adaptation des chambres, des toilettes et des salles d'eau avec des barres d'appuis, des sols antidérapants, des espaces suffisants pour l'utilisation d'un fauteuil roulant.

### OS2. Scolarisation et soutien scolaire

- Scolarisation dans les écoles de Ndiagianiao ;
- Déplacements réduits pour les enfants de l'internat qui ne pourraient être scolarisés dans d'autres conditions d'hébergement ;
- Suivi scolaire par l'équipe en place et missions ponctuelles d'institutrices françaises « bénévoles » formées à l'enseignement spécialisé pour enfants handicapés.

### OS3. Education et socialisation

- Respect des règles d'hygiène enseignées ;
- Participation à la vie de la collectivité ;
- Activités et jeux de groupes ;
- Entraide des enfants entre eux sous surveillance de l'équipe éducative ;
- Projet individualisé par enfant permettant le suivi des résultats scolaires.

### OS4. Soins, rééducation et appareillage

- Limiter au minimum les conséquences des maladies et déficits de l'appareil locomoteur sur un organisme en croissance: troubles du tonus musculaire, déformations ostéo - articulaires, troubles de croissance, douleurs ;
- Permettre la verticalisation et la marche grâce à l'appareillage ;
- Assurer une alimentation suffisante ;
- Permettre aux enfants de vivre dans un environnement adapté à leur handicap (locaux accessibles) ;
- Recherche et réalisation d'aides techniques pour la vie quotidienne (repas, toilette, habillage) et la scolarité.

### **2.3- Résultats attendus du projet**

#### **Résultat 1. Construction d'une structure d'hébergement**

- Un bâtiment correspondant au cahier des charges est construit et équipé en fonction du handicap des enfants.

Les travaux sont achevés dans les délais.

Les chambres sont aménagées : lits, placards, 1 salle d'eau et WC pour 4 enfants.

- 20 enfants inscrits pour l'internat à la rentrée.

#### **Résultat 2. Scolarisation et soutien scolaire**

- Les résultats scolaires des élèves améliorés.
- 1 salle polyvalente est équipée de tables de travail mais aussi de jeux et d'activités d'éveil et d'ordinateurs pour les plus grands.
- Accueil de 20 enfants handicapés moteurs scolarisés dans les écoles de Ndiagianiao.

### **2.4- Indicateurs de résultat du projet**

#### **2.5- Description des activités prévues**

##### **Résultat 1. Construction d'une structure d'hébergement**

- Construction du centre.

L'internat sera ouvert pendant toute l'année scolaire. Il ne fermera pas pendant les week-ends car l'éloignement et les faibles revenus des parents ne permettent pas aux enfants de rentrer chez eux au cours du trimestre. Il fermera aux vacances de Noël, de printemps et d'été.

Emploi du temps : école de 9 à 13h, repas puis reprise des cours de 16h jusqu'à 18h, retour de l'école, devoirs, kinésithérapie, repas et étude du soir.

##### **Résultat 2. Scolarisation et soutien scolaire**

- Possibilité de scolarisation malgré le handicap moteur et aide aux déplacements si besoin.
- Personnalisation de l'aide apportée par le personnel du CRFI pour faciliter le travail scolaire et améliorer les résultats. En fonction des pathologies, les enfants peuvent avoir des difficultés sur le plan moteur et /ou sur le plan cognitif.
- Scolarisation et suivi pédagogique.

##### **Résultat 3. Education et socialisation**

- Activités d'éveil
- Possibilité d'apprentissage d'un métier (agricole, couturier) et soutien de projet individuel.

##### **Résultat 4. Soins, rééducation et appareillage**

- Kinésithérapie régulière pour assurer le suivi de l'état neuro-moteur et orthopédique des enfants, assuré par l'employé formé à la kinésithérapie aidé des autres membres de l'équipe sénégalaise (qui bénéficient aussi d'une formation à l'occasion des missions médicales).
- Suivi des conséquences neuro-orthopédiques des pathologies de l'appareil loco-moteur sur un organisme en croissance: bilan systématique lors des missions par un médecin spécialiste permettant la définition de l'orientation de la prise en charge rééducative et des priorités, l'adaptation de l'appareillage nécessaire, l'organisation de l'emploi du temps de l'enfant incluant les séances de kinésithérapie.
- Appel aux structures locales en cas d'urgence.

## 2.6- Dispositif de mise en oeuvre

L'internat est un développement de ce qui est déjà fait au CRFI et qui était d'emblée inscrit dans la déclaration d'autorisation de l'ouverture du centre. La gestion est assurée par le Directeur du centre aidé par le comité des Sages. Un suivi régulier est assuré par le Conseil d'Administration de Handisables International, notamment par le trésorier, le conseiller juridique et la présidente afin d'éviter les dérives du passé.

Le personnel en place au niveau du CRFI assurera également la prise en charge des enfants en ce qui concerne :

- la cuisine, assurée par une cuisinière salariée à temps plein et par une aide à temps partiel. Elles assurent à elles deux la cuisine et le ménage ;
- la kinésithérapie, assurée principalement par un salarié à temps plein aidé par les autres membres de l'équipe qui ont reçu une formation ;
- les activités d'éducation et d'éveil sont assurées par deux salariées à temps plein dont l'une a été embauchée en mars en prévision de l'ouverture de l'internat. Elles participent à l'hygiène des enfants et des locaux ;
- le directeur participe aux activités de rééducation et au suivi éducatif des enfants en plus de son travail administratif ;
- les deux gardiens assurent une surveillance 24h/24 et participent à l'entretien des locaux, jardinage, petits travaux d'entretien couran.

Au total, 8 salariés assurent la prise en charge de 40 enfants, 20 en Internat et 20 en session de rééducation. Il faut noter que les jeunes enfants venant en session de rééducation sont accompagnés de leur mère ou d'une autre femme de la famille qui participe aux tâches ménagères du CRFI.

Les ressources financières sont assurées principalement par l'aide internationale. Nous cherchons à développer des sources de revenus sur place : maraîchages, élevage, boutiques, etc.

## 2.7- Chronogramme d'exécution du projet

	Durée d'exécution du projet			
	T1 2006	T2 2006	T3 2006	T4 2006
<b>Construction</b>				
Gros œuvre				
Finitions				
Réception des travaux				
<b>Fonctionnement de l'internat</b>				
Accueil des enfants dans la nouvelle structure				

## **2.8- Agrément des autorités locales**

- Présentation du projet à Mme la présidente Wade en novembre 2004
- Lettre du Président de la communauté rurale Mamadou Diouf
- Soutien de Monsieur le député Grégoire Biram NGOM (à présenter)
- Monsieur Mustapha Niasse, ancien ministre

## **3- Suivi et évaluation du projet**

### **3.1- Méthodologie de suivi du projet**

Le projet sera suivi par le président, le trésorier et le secrétaire du Comité des Sages en collaboration avec le directeur du CRFI et de l'Internat, Monsieur Michel Diouf.

Le projet sera également suivi par les membres du comité des Sages dont plusieurs sont des enseignants, retraités ou en activité, et un autre président des parents d'élèves. Ils pourront vérifier régulièrement le bien-être des enfants, leur assiduité à l'étude et surveiller les résultats scolaires. Le comité des Sages suit déjà la construction du nouveau bâtiment avec Michel Diouf (réunions hebdomadaires). Le secrétaire du comité, qui au demeurant est chef de village à Ndiaganiao et chef des chefs de village, connaît les besoins locaux matériels, médicaux et pédagogiques d'une grande partie de nos pensionnaires.

Pour le fonctionnement de l'internat, Monsieur Diouf organisera des réunions hebdomadaires avec les éducatrices pour un suivi des enfants au quotidien, et des réunions de synthèses 2 fois par an pour chaque enfant. Les premières synthèses seront faites avec l'aide des participants à une mission médicale ou médico - éducative.

Une réunion annuelle d'évaluation sera organisée en présence de la présidente d'Handisables International avec les dossiers médicaux et scolaires des enfants qui bénéficient obligatoirement d'une consultation et d'une révision ou renouvellement de leur appareillage à chaque mission médicale.

Les éducatrices sont déjà formées à l'aide aux enfants handicapés. Leurs connaissances sont régulièrement remises à jour lors des missions médico-éducatives et de rééducation par les institutrices françaises et les différents thérapeutes qui les accompagnent.

### **3.2- Evaluation du projet**

- Evaluation de l'avancement des travaux en juin par Auteuil International, en octobre par Handisables international, suivi par le comité des Sages et Michel Diouf.
- Evaluation scolaire lors des missions médico-pédagogiques assurées par des institutrices externes à la structure.
- Evaluation de l'autonomie acquise en équipe pluridisciplinaire sénégalaise et française

### **3.3- Facteurs de viabilité et de pérennité du projet**

- 2 années de fonctionnement sont prises en charge par l'UE
- Activités annexes sources de revenus financiers (boutique déjà en fonctionnement, projet agricole, projet d'élevage, etc...)
- Pensions mensuelles réglées par les familles ou dons en nature
- Une équipe solide présente depuis longtemps, qui connaît les handicaps, les difficultés des familles. Cette équipe est soudée pour pérenniser la structure car c'est la pérennité de leur emploi
- Budget de fonctionnement prévisionnel en annexe

#### 4- Schéma de financement

Rubrique budgétaire	Détail de la rubrique	Coût total en F CFA	Source de financement			
			Handisables	FSD	Auteuil international/ UE	
<b>Construction</b>	Menuiserie	13 150 660	0	0	13 150 660	
	Menuiserie métallique	1 494 170	0	1 494 170	0	
	Carrelage	3 863 000	3 863 000	0	0	
	Menuiserie bois	3 215 300	0	0	3 215 300	
	Electricité	1 047 800	0	1 047 800	0	
	Plomberie sanitaire	3 148 782	3 148 782	0	0	
	Peinture	941 000	0	0	941 000	
	Transports matériels	275 000	0	247 737	27 263	
	Achat matériaux	1 836 800	1 836 800	0	0	
	Terrain	200 000	200 000	0	0	
	<b>Sous-total</b>	<b>29 172 512</b>	<b>9 048 582</b>	<b>2 789 707</b>	<b>17 334 223</b>	
<b>Equipement</b>	Congélateur	400 000	0	400 000	0	
	3 Réfrigérateurs	1 650 000	0	1 650 000	0	
	Groupe électrogène	350 000	0	350 000	0	
	25 lits métalliques	1 000 000	0	1 000 000	0	
	25 matelas	924 750	0	924 750	0	
	35 chaises	525 000	0	525 000	0	
	Tables	300 000 +173 750 +148 750	0	622 500	0	
	Tv- vidéo	150 000 +37 500 +740 000 +200 000	0	1 127 500	0	
	2 PC	500 000 450 000	0	950 000	0	
	Atelier d'appareillage ponceuse	1 097 003	0	1 097 003	0	
	Petit matériel atelier appareillage	1 004 257	0	1 004 257	0	
	<b>Sous-total</b>	<b>9 651 010</b>	<b>0</b>	<b>9 651 010</b>	<b>0</b>	
	<b>Budget de fonctionnement</b>	Budget annuel	8 743 168	6 806 668	0	1 936 500
		Elevage bovin	1 000 000	1 000 000	0	0
<b>Sous-total</b>		<b>9 743 168</b>	<b>7 806 668</b>	<b>0</b>	<b>1 936 500</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>48 566 690</b>	<b>16 855 250</b>	<b>12 440 717</b>	<b>19 270 723</b>	